



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROBLEMES D'ACCES AUX SOINS DANS L'HERAULT

L'UFC-Que Choisir de Montpellier passe à l'action

L'UFC-Que Choisir de Montpellier rend publics les chiffres de la désertification médicale qui frappe notre département, révélée par l'actualisation de [la carte de la fracture sanitaire](#). Face à l'inaction coupable du gouvernement, notre Fédération l'attaque devant le Conseil d'État. L'UFC-Que Choisir de Montpellier soutient cette démarche et invite les héraultais à également la soutenir en signant et à partageant massivement [la pétition « Accès soins – J'accuse l'État »](#) dans le cadre de la campagne #MaSanteNattendPlus.

Un accès territorial aux soins dégradé dans notre département, surtout pour les gynécologues

L'accès géographique à la médecine de ville est dégradé dans l'Hérault en particulier dans l'arrière-pays. Notre analyse montre en effet que 6.5 % des habitants du département résident dans un désert médical¹ pour l'ophtalmologie, et que 16.9 % des femmes et 8.2 % des enfants qui y habitent sont respectivement dans un désert médical gynécologique et pédiatrique.

Bien que les déserts médicaux soient moins répandus pour les généralistes (0.9 % de la population départementale), la situation reste tout de même tendue pour 4.8 % des usagers du département qui ont d'importantes difficultés² pour accéder à ce pilier du parcours de soins³.

Avec la dimension économique, les déserts médicaux s'étendent dramatiquement

En combinant la dimension géographique et financière de l'accès aux soins, c'est-à-dire en ne prenant en compte que l'accès à des médecins ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires, la situation se détériore très fortement en ce qui concerne l'accès aux spécialistes. Les déserts médicaux se retrouvent alors aussi bien les zones urbaines que les zones rurales de notre département.

Dans l'Hérault ce sont ainsi 59.5 % des femmes qui résident dans un désert médical pour les gynécologues, 19.3 % des enfants qui sont dans un désert médical pour les pédiatres, et 23.4 % des personnes qui vivent dans une commune où trouver un ophtalmologue respectant le tarif de la sécurité sociale relève de la gageure.

Comparés à ceux d'autres départements ces chiffres peuvent apparaître comme très favorables. Au niveau national c'est souvent le cas des départements urbains, bénéficiant de la présence d'un grand CHU comparé aux départements plus ruraux et éloignés des centres universitaires mais ces moyennes peuvent occulter de grandes différences entre territoires au sein d'un même département. C'est particulièrement le cas dans l'Hérault où le contraste entre la zone littorale (et notamment Montpellier) et l'arrière-pays est particulièrement saisissant.

Obtenir un rendez-vous médical est souvent impossible

Pour illustrer les conséquences concrètes des difficultés d'accès aux soins, les bénévoles des associations locales de l'UFC-Que Choisir, dont ceux de notre association locale ont contacté anonymement 2 642 médecins généralistes présents dans 70 départements pour savoir s'ils acceptaient de les suivre en tant que médecin traitant.

Alors qu'au niveau du pays dans 51,5 % des cas les médecins ont refusé la demande de nos bénévoles, à l'échelle de notre région ce pourcentage se monte à 49 %, un chiffre en hausse par rapport à une enquête

¹ Un désert médical est caractérisé ici par une accessibilité médicale au moins 60 % inférieure à la moyenne nationale.

² Un accès difficile est caractérisé ici par une accessibilité médicale au moins 30 % inférieure à la moyenne nationale.

³ Précisons que depuis 2021, dans l'Hérault l'accès territorial à un généraliste, à un gynécologue et à un ophtalmologue s'est dégradé pour respectivement 76.3% , 55.4 % et 87.1 % de la population.

identique que nous avons réalisée il y a 4 ans (46 %). En ce qui concerne spécifiquement notre département, 38 % des généralistes contactés nous ont indiqué qu'ils ne prenaient plus de patient.

Également, 761 ophtalmologues présents dans 65 départements ont été contactés afin de leur demander s'il était possible d'obtenir un rendez-vous pour une visite de contrôle, en tant que nouveau patient. Dans 22 % des cas, les professionnels interrogés dans notre région ont refusé de planifier un rendez-vous (contre 28 % à l'échelle nationale).

Quant aux délais d'attente constatés chez un ophtalmologue, quand il est possible d'avoir un rendez-vous, ils sont extrêmement importants : dans notre région dans 29 % des cas il faut attendre entre 1 et 3 mois, et dans 35 % des cas ils sont supérieurs à 3 mois.

Un désert médical dans l'arrière-pays aggravé par les difficultés de l'hôpital de Lodève

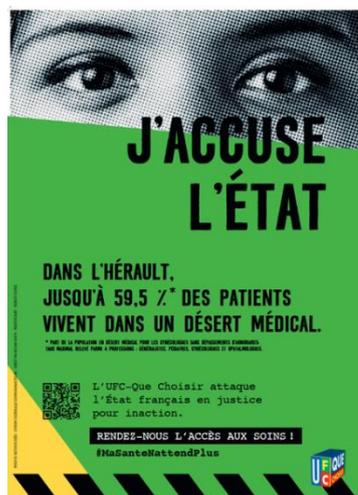
Les résultats de l'Hérault mettent en évidence une fracture interne au département entre la zone littorale (notamment Montpellier) et l'arrière-pays. S'y rajoute parfois les difficultés d'accès aux établissements de santé et notamment des urgences. Le cas de l'hôpital de Lodève est particulièrement significatif. Pour des raisons financières l'ARS propose de réduire à 12h l'amplitude horaire de l'accueil du CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence des Soins) de l'hôpital qui permet la prise en charge non programmée des patients 24h/24 et 7j/7. Cette réduction conduirait à abandonner la population sur les périodes de fermeture, soit environ 30 % des passages, situation que l'on peut assimiler à un véritable refus de soins, dans la mesure où ces populations, souvent en situation de précarité financière et médicale, n'ont pas d'alternative (difficultés à se déplacer, coût des actes hors secteur public, ...).

Avec la campagne #MaSanteNattendPlus, notre association mobilise les consommateurs de l'Hérault

Devant l'urgence à mettre fin aux inégalités territoriales sur l'accès aux soins et refusant d'assister plus longtemps à l'immobilisme du gouvernement qui refuse de prendre les mesures courageuses de nature à résorber la fracture sanitaire (régulation de l'installation des médecins et fin des dépassements d'honoraires incontrôlés), la Fédération UFC-Que Choisir dépose un recours devant le Conseil d'État pour que la plus haute autorité administrative du pays constate et sanctionne l'inaction du gouvernement, mais également qu'elle l'enjoigne à prendre sans délai les mesures courageuses permettant de résorber la fracture sanitaire.

L'UFC-Que Choisir de Montpellier soutient ce recours et appelle l'ensemble des habitants de l'Hérault à en faire autant en signant et partageant massivement la [pétition nationale « Accès soins – J'accuse l'État »](#).

Nous invitons également les habitants du département à consulter la [carte interactive gratuite](#) sur l'état de l'accès aux soins dans leurs communes.



CONTACT PRESSE : com@montpellier.ufcquechoisir.fr Tel : 06.37.58.55.76